

INTRODUCTION

Nathalie Kermaal
Claude Couture

Lors de la collation des grades de l'Université de l'Alberta, le 18 novembre 1998, Claude Ryan, à qui l'on remettait un doctorat honorifique, déclarait : « Il serait superficiel de croire que l'ère des nations est terminée. Les questions que l'on doit se poser à ce sujet portent non pas sur la survie des nations comme telles mais plutôt sur la nature et l'étendue des pouvoirs qu'exerceront les gouvernements nationaux... »

À une époque où plusieurs auteurs ont eu tendance à proclamer la mort des nations et du nationalisme, Claude Ryan montra une fois de plus sa grande perspicacité vis-à-vis des questions politiques de son époque. Pendant plus de quarante ans, il fut à la fois un observateur et un acteur éclairé de la vie publique canadienne. Son départ, le 9 février 2004, laisse à toute fin pratique le monde intellectuel et politique canadien sans leader moral d'une telle envergure. Aussi, le présent numéro de Forum constitutionnel se veut simplement un hommage à celui qui fut sans doute l'un des plus influents personnages publics de son époque. Ce numéro spécial regroupe deux textes de Claude Ryan lui-même : le premier prononcé lors de la remise de son doctorat honorifique à Edmonton en novembre 1998, le second portant sur le fédéralisme renouvelé que Claude Ryan envisageait pour le Canada. Les autres textes sont des textes d'auteurs qui ont travaillé sur des aspects qui avaient passionné Claude Ryan et qui offrent des perspectives contradictoires de la réalité politique canadienne.

Claude Ryan est né à Montréal, le 26 janvier 1925. D'origine sociale modeste, il fit d'abord ses études à l'école Saint-Jean-de-Matha à Ville-Émard, puis au collège de Sainte-Croix à Montréal, enfin à l'École de service social de l'Université de Montréal de 1944 à 1946. Ses biographes relatent aussi un stage d'études en histoire de l'Église et en histoire universelle à

l'université pontificale grégorienne de Rome en 1951 et 1952.

Il eut une longue carrière publique qui commença par le poste de secrétaire national de la section de langue française de l'Action catholique canadienne de 1945 à 1962. Il fut par la suite président de l'Institut canadien d'éducation des adultes de 1955 à 1961 et président du comité d'étude sur l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation du Québec en 1962 et 1963. Après cette fonction, il devint éditorialiste au quotidien *Le Devoir* de 1962 à 1964 puis à partir de 1964, directeur du même journal et gérant général de l'Imprimerie populaire (société éditrice du *Devoir*), fonctions qu'il occupa de mai 1964 à janvier 1978. Il fut aussi membre du conseil d'administration de la Presse canadienne de 1964 à 1971.

Son entrée en politique se fit en 1978, dans le contexte de la prise du pouvoir du Parti québécois en 1976 et de la période préréférendaire de 1977 à 1980. Élu chef du Parti libéral du Québec le 15 avril 1978, il devint député libéral dans Argenteuil à l'élection partielle du 30 avril 1979. Il fut donc leader provincial des forces du 'non' lors du référendum de 1980 au Québec. Mais son rôle fut éclipsé, il faut le dire, avec le retour au pouvoir de Pierre Trudeau au niveau fédéral en février 1980. Même si le 'non' l'emporta en 1980 par une marge importante de 20 % des voix exprimées, Claude Ryan fut incapable cependant d'empêcher le retour au pouvoir des péquistes en 1981. Bien que réélu en 1981, il dut céder sa place de leader du Parti libéral et chef de l'opposition officielle le 10 août 1982, date de sa démission. Il n'en continua pas moins d'agir comme vice-président de la Commission de l'éducation et de la main-d'œuvre du 15 mars 1984 au 23 octobre 1985. Il fut réélu député en 1985 et 1989 lors d'élections provinciales remportées par les libéraux. Sa

loyauté au parti lui valut d'être nommé à d'importantes fonctions lors de ces gouvernements dirigés par Robert Bourassa, notamment celui de ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science du 12 décembre 1985 au 5 octobre 1990. Il fut aussi ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française du 3 mars 1989 au 11 janvier 1994, donc en plein cœur des controverses soulevées par l'utilisation entre 1988 et 1993 par le Québec de la clause 'nonobstant' de la Charte canadienne des droits et des échecs de Meech et de Charlottetown que les libéraux du Québec appuyèrent. Pire encore, à la suite de la crise d'Oka, il fut nommé ministre de la Sécurité publique du 5 octobre 1990 au 11 janvier 1994. Il fut enfin ministre des Affaires municipales dans le cabinet Bourassa, puis dans le cabinet Johnson (Daniel, fils) du 5 octobre 1990 au 26 septembre 1994. Il se retira de la politique active à l'automne de 1994.

Claude Ryan fut aussi actif dans les organisations publiques et communautaires, notamment à titre de membre du conseil d'administration de la caisse populaire Saint-Louis-de-France à Montréal du 23 octobre 1956 au 13 mai 1968 et vice-président du 18 septembre 1963 au 3 mai 1968. Il fut aussi membre de la section canadienne du Canadian-American Committee. Son engagement et dévouement lui valurent plusieurs prix, dont : le prix de l'éditorial du National Newspaper Award (1964), prix du National Press Club (1965), prix du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs ou Human Relations Award (1966), prix du Comité ouvrier juif du Canada pour sa défense des droits de l'homme (1969), prix Quill du Windsor Press Club (1971), le Prix de carrière du Conseil du patronat du Québec (1996) et la médaille du mérite de l'Office des communications sociales (1997). Nommé au Canadian News Hall of Fame, en 1968, il fut aussi compagnon de l'ordre du Canada le 16 novembre 1995. Outre son doctorat honorifique de l'université de l'Alberta, il reçut un doctorat honoris causa en théologie du Collège dominicain de philosophie et de théologie, le 12 novembre 2000. En fin de carrière il fut professeur à l'Université McGill en études catholiques et on lui octroya, à titre posthume, l'insigne de Commandeur de l'Ordre de la Pléiade le 17 mars 2004.

Auteur prolifique, il publia, entre autres : Les Classes moyennes au Canada français (1950), L'Éducation des adultes, réalité moderne (1957), Le Contact dans l'apostolat (1959), Esprits durs, coeurs doux; La vie intellectuelle des militants chrétiens (1959), Les Comités: esprit et méthodes (1962), Un Type nouveau de laïc (1966), Le Devoir et la crise d'octobre 70 (1971), Le Québec qui se fait (1971), Une société stable (1978) et Regards sur le fédéralisme (1995).

Claude Ryan était un homme d'idées, de réflexions dont les analyses percutantes étaient sollicitées par de nombreux politiciens. Toute sa vie, il chercha à concilier les rapports entre les différents nationalismes qui s'expriment au sein de la société québécoise et canadienne.

Certains observateurs de la scène québécoise se montrent, cependant, critique de l'approche préconisée par Claude Ryan. Dans un premier texte, Jack Jedwab examine la crise des identités politiques au Canada et la problématique de la 'reconnaissance' à la façon de Charles Taylor et de Will Kymlicka. Selon Jedwab, depuis les années 1960 et les travaux de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, les gouvernements fédéraux, libéraux ou conservateurs, ont tenté trois types de solution au problème posé en particulier par le Québec : 1) l'approche de l'inclusion dans le pouvoir décisionnel des institutions fédérales; 2) l'approche de la reconnaissance accordant au Québec des attributs 'spéciaux'; 3) l'approche de la décentralisation et de la régionalisation. Or, pour Jedwab, la première approche, appliquée par Pierre Trudeau, fut la plus réussie, les deux autres, au contraire appuyées par Claude Ryan, posèrent des problèmes de déséquilibre qui aggravèrent les tensions au Canada.

Pour sa part, Stéphane Kelly fait l'examen de la thèse qui prétend que le régime Trudeau a trahi l'héritage des pères fondateurs de l'Amérique du Nord britannique. Kelly soutient au contraire que Trudeau fut parfaitement en ligne avec la pensée des Pères de la Confédération et a reproduit un modèle de reconnaissance inégale du Québec. Kenneth McRoberts soutient au contraire que l'esprit de la Confédération de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme fondé sur la reconnaissance ne se retrouve pas dans les

institutions trudeauistes et que le Canada devrait examiner plus attentivement l'évolution du dossier de la reconnaissance au pays de Galles et en Catalogne pour peut-être retourner à un esprit de compromis.

Claude Couture ajoute une autre dimension au débat en faisant ressortir le caractère unique de la reconnaissance de la diversité du Canada, comme c'est le cas pour le bilinguisme et le multiculturalisme. Dans son texte, l'auteur se démarque nettement des thèses de Louis Hartz et de Gérard Bouchard et rappelle que les institutions américaines sont demeurées antidémocratiques et élitistes alors que les institutions du Canada ont laissé la place à la diversité grâce à un libéralisme populaire de résistance. En définissant et en inscrivant les droits linguistiques, les droits des Autochtones et le droit à l'égalité dans la Constitution canadienne, le Canada s'est doté d'institutions originales dans le contexte occidental et se démarque ainsi nettement du libéralisme conservateur des États-Unis.

Linda Cardinal, quant à elle, nous invite à une réflexion sur les conséquences de la judiciarisation de la politique canadienne. Ce phénomène ne permettant pas d'engager le pays dans un débat démocratique sur les droits des minorités linguistiques et des peuples des Premières Nations, on observe le rétrécissement de l'espace politique canadien. Même s'il y a lieu de réformer le fédéralisme, la volonté d'apporter des changements constitutionnels ouverts à l'Autre n'existe tout simplement pas au Canada.

Enfin, pour terminer ce dossier, Julián Castro-Rea et Donald Smith jaugent les paramètres des politiques de reconnaissance des Premières Nations, notamment en relation avec la question du Québec. Or, justement, Claude Ryan exprima à plusieurs reprises son désarroi face à ce qu'il percevait comme une profonde incompréhension entre les deux groupes. Lors d'une conférence tenue à Montréal en 2002 pour rappeler l'échec de l'Accord de Charlottetown, Matthew Coon-Come, alors chef de l'Assemblée des Premières Nations, avait fait l'éloge de Claude Ryan, qui était présent, et de sa grande générosité de vision, annonçant ainsi la future 'Paix des Braves' signée le 7 février

2002 entre le Québec et les Cris de la Baie James, entente qui reconnaît le principe de 'nation à nation'.

Nathalie Kermoal

Professeure adjointe
School of Native Studies/ Faculté Saint-Jean,
University of Alberta

Claude Couture

University of Alberta
Fullbright Scholar (2004-2005)
Henry M. Jackson School of International
Studies, University of Washington